

États financiers de

**Fondation de Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec**

31 mars 2016

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des administrateurs de  
Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire ses produits de dons, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015, de l'actif à court terme au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, et de l'actif net au 31 mars 2016, au 31 mars 2015 et au 1 avril 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./S.A.L.*<sup>1</sup>

Le 16 juin 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106114

# Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## États des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenus de stationnement	1 531 456	1 419 596
Dons	484 817	428 101
Intérêts	4 093	3 951
	<b>2 020 366</b>	<b>1 851 648</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	80 040	-
Loyer - stationnement	1 025 431	893 789
Honoraires de gestion - stationnement	344 067	344 415
Projet « Adoptez un livre »	-	2 480
Projet « Jouez le jeu »	6 081	9 648
Projet « L'Heure du conte TD »	37 895	38 206
Projet « Plan d'accessibilité au camp de jour de la Grande Bibliothèque »	22 603	24 954
Projet « Documents patrimoniaux »	-	25 000
Projet « Centre jeunesse de Montréal »	5 972	7 892
Projet « Square Banque Nationale »	53 341	52 211
Projet « Pavillon à poème »	1 612	-
Projet « Lignes du temps »	37 938	-
Projet « Littératie financière »	13 560	4 278
Projet « Littérature en boîte »	28 902	14 640
Projet « Offre pédagogique enrichie »	13 865	255
Projet « Oeuvre multimedia »	6 750	-
Projet « La bibliothèque, la nuit »	75 000	-
Campagne don sans fil Marguerite	350	-
Bourses doctorales	40 000	43 500
Bourses - Maîtrises	20 000	29 000
Bourses versées à des chercheurs étrangers	5 629	5 000
Frais d'administration	44 507	27 133
	<b>1 863 543</b>	<b>1 522 401</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>156 823</b>	<b>329 247</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Affecté (note 3) \$	Non affecté \$	2016 Total \$	2015 Total \$
Solde au début	258 346	173 664	432 010	102 763
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 723)	162 546	156 823	329 247
Affectation interne	62 461	(62 461)	-	-
Solde à la fin	315 084	273 749	588 833	432 010

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

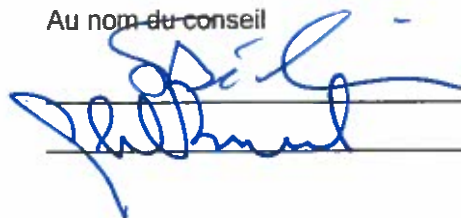
## Bilan

au 31 mars 2016

	31 mars 2016 \$	31 mars 2015 \$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	1 005 988	773 306
Débiteurs (note 4)	182 463	341 554
Avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sans intérêt	132 467	210 091
	<b>1 320 918</b>	<b>1 324 951</b>
Actif incorporel (note 5)	9 900	-
	<b>1 330 818</b>	<b>1 324 951</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	127 719	490 737
Apports reportés (note 7)	614 266	402 204
	<b>741 985</b>	<b>892 941</b>
Engagements (note 9)		
<b>Actif net</b>		
Affecté (note 3)	315 084	258 346
Non affecté	273 749	173 664
	<b>588 833</b>	<b>432 010</b>
	<b>1 330 818</b>	<b>1 324 951</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



Sébastien Bélair, président

Ghislain Roussel, secrétaire-trésorier

# Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## États des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	156 823	329 247
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	8 135	226 909
	<b>164 958</b>	<b>556 156</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Diminution (augmentation) des avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec	77 624	(96 584)
Acquisition d'actif incorporel	(9 900)	-
	<b>67 724</b>	<b>(96 584)</b>
Augmentation nette de la trésorerie	232 682	459 572
Encaisse au début	773 306	313 734
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>1 005 988</b>	<b>773 306</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### 1. Description de l'Organisme

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, (l'« Organisme »), constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Organisme a pour mission de recueillir des fonds afin de soutenir la réalisation de projets mobilisateurs et structurants et pour appuyer Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans la réalisation de ses missions, lesquelles sont axées sur le rayonnement de la culture, du savoir et du patrimoine.

### 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Actif incorporel*

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée suivante :

Site Web

3 ans



# Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## Notes complémentaires

31 mars 2016

---

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### *Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de stationnement sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le service est rendu, lorsque le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 3. Actif net affecté

Les administrateurs ont décidé d'affecter des sommes à la réalisation des projets en cours. Pour combler les insuffisances des projets déficitaires ou en attente de dons, le conseil d'administration a décidé d'affecter une somme de 62 461 \$ à l'actif net affecté. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 4. Débiteurs

	2016	2015
	\$	\$
Comptes à recevoir	116 870	77 148
Taxes à recevoir	65 593	264 406
	<b>182 463</b>	<b>341 554</b>

# Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2016

## 5. Actif incorporel

	2016	2015
	\$	\$
Durée de vie limitée		
Site Web en développement	9 900	-

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2016	2015
	\$	\$
Fournisseurs	122 044	490 737
Salaires	3 362	-
Sommes à remettre à l'État	2 313	-
	127 719	490 737

## 7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des dons reçus qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à différents projets. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	402 204	231 063
Dons reçus au cours de l'exercice	409 603	312 161
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(197 541)	(141 020)
Solde à la fin	614 266	402 204

## 8. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2016	2015
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	159 091	(70 690)
Crédoiteurs et charges à payer	(363 018)	126 458
Apports reportés	212 062	171 141
	8 135	226 909

### 9. Engagement

L'Organisme loue le stationnement qu'elle exploite en vertu d'un contrat de location-exploitation. Le bail est venu à échéance au 31 mars 2016 et l'Organisme est toujours en négociation pour le renouveler.

### 10. Instrument financier

#### *Risque de liquidité*

L'objectif de l'Organisme est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2016, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créiteurs et charges à payer.